

Décision concernant la troisième question à l'ordre du jour: Rapport sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Le Conseil d'administration:

- a) a pris note du rapport sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège;
- b) a approuvé l'utilisation par le projet de rénovation du bâtiment du siège des provisions constituées au titre de la partie IV du budget ordinaire pour la réserve affectée au financement à long terme en attendant l'achèvement de la rénovation;
- c) a demandé au Directeur général d'établir une liste de dons envisageables et de la communiquer aux Etats Membres.

(Document GB.326/PFA/3, paragraphe 31.)